



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**LA MRC DE LA MATAPÉDIA DÉSIRE S'INSPIRER DU MODÈLE FRANÇAIS
DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX POUR SON TERRITOIRE**

Amqui, le 2 mars 2007. La MRC de La Matapédia désire s'inspirer du modèle des parcs naturels régionaux en France et l'adapter au contexte territorial matapédien. Elle entend d'ailleurs procéder au cours des prochaines semaines à la mise en place d'un comité de travail dont les premières tâches consisteront à s'approprier toutes les dimensions d'un parc naturel régional et à informer et concerter les collectivités locales et les groupes intéressés par ce concept.

Un parc naturel régional, c'est une approche qui aide à répondre à des préoccupations sur les plans de la protection, la mise en valeur des ressources et du développement humain, économique et culturel. Les parcs naturels régionaux en France ont pour missions de protéger et mettre en valeur le patrimoine, de contribuer à l'aménagement du territoire, de favoriser le développement social, économique, culturel et la qualité de vie, de s'assurer de l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales et contribuer à des programmes de recherches. « La MRC perçoit dans les parcs naturels régionaux la possibilité de diversifier son économie, de préserver son patrimoine naturel et culturel et de privilégier l'exploitation des ressources naturelles en prenant en considération les besoins actuels et la nécessité de protéger les ressources pour les générations futures », de préciser monsieur Georges Guénard, préfet de la MRC de La Matapédia.

À première vue, la MRC de La Matapédia possède divers acquis et caractéristiques qui plaident en faveur d'un examen plus poussé de cette approche :

- Certains des éléments de son milieu naturel ou de son histoire et de sa culture sont remarquables : paysages, rivières à saumon, ponts couverts, noyaux villageois.
- L'expérience et l'implication de la MRC dans la gestion des ressources, notamment en ce qui concerne les forêts intramunicipales.
- Le fait que la MRC a déjà géré un contrat de relance et un certain nombre de projets pilotes.
- L'expertise de la région en matière d'aménagement forestier et faunique et en matière de gestion de ses ressources.
- La présence d'organismes qui se consacrent au développement économique.
- Un patrimoine bâti menacé (ponts couverts, églises remarquables).
- Des formations professionnelles qui sont en rapport avec la protection et l'aménagement des ressources forestières et fauniques et pour lesquelles il faut trouver des débouchés.
- L'existence et l'émergence de productions locales (Boval, framboises, champignons, etc.).
- L'existence d'une politique culturelle qui tient compte de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.

Le comité de travail sera composé de représentants du milieu ainsi que de ressources externes en mesure d'aider la région dans ce projet. Afin de soutenir le comité dans ses travaux, les services d'un chargé de projet seront retenus pour réaliser la démarche d'information-concertation. Le chargé de projet effectuera aussi les recherches conduisant à la rédaction d'un document d'orientations préliminaires qui doit inclure, entre autres, un plan d'action et une évaluation des coûts d'un projet de parc naturel régional. La Matapédia accueillera aussi madame Claire Pordoy à titre de stagiaire en aménagement du territoire pour une période de trois mois dès la fin avril. Au terme de cet exercice, le comité sera en mesure de soumettre à la MRC des recommandations concernant la suite qu'il convient de donner au projet.

- 30 -

Source : Jean-Pierre Morneau, directeur général, MRC de La Matapédia

Téléphone : 418-629-2053, poste 107

Télécopieur : 418-629-3195

Courriel : mrcmatap@globetrotter.net